

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 23 décembre 1845

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bertrand \[Étreux\]](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (55v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 23 décembre 1845, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27554>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 décembre 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Bertrand \[Étreux\]](#)

Lieu de destination Étreux (Aisne)

Description

Résumé Facturation de marchandises de la manufacture Godin-Lemaire. Godin informe Bertrand que sans indication de sa part comme il était convenu avec monsieur Vinchon, il a vendu la cuisinière qui pouvait lui être destinée ; il lui indique qu'il viendrait inutilement le mardi ou le mercredi prochain.

Notes Le brouillon occupe la partie supérieure du folio 55v.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
["Godin"](#)

Personnes citées [Vinchon \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bertrand [Étreux]

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Marchand de fers à Étreux (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

23 φ ^{60°} 1645 ~~Concave Portion a shore~~

je vous remettrai dans la partie de ma billetterie
du 24 juillet dernier. Elle servira à faire 239.00
queu mary remis à même pour ses biens possédés le 110.50
je trouve des papiers et des billets de l'apremille mais n'ayant
pas le temps de répondre comme il avait été convenu avec l'apremille
voulus faire disposer de la ^{1^{re} partie} que pourriez me vous fournir
la semaine. Maintenant je crois que vous n'auriez pas faute
si vous veniez avant mercredi prochain ou mercredi
j'aurai bien l'honneur de vous saluer

24 of Monsieur Lenoir takes a train

monne nous le demandez par votre dernière lettre
je viens vous preciser que je ne pourrai vous
rendre pour l'anné 1^{re} qu'au plus tôt que 3 semaines
90 unités et 2 de 1 mètre ^{à tout perte intérieure} ~~peut être~~ pourriez
me donner davantage mais ~~ce dont je suis chargé~~
je vous informerai encore la semaine prochaine
vous trouverez sous-joint facture à ce que je vous
ai facturé le 19 au montant déclarant à fr 124.00
dont vous me verserez

26 φ^{br} *Montrouge* Latour vanuett a Paris.

je ne crois pas la persistance que nous
apportez à croire que c'est par défiance que je ne
vous ai pas répondu les 2 dernières fois on était ainsi
je vous aurais manifesté la plus forte surprise en ayant
à votre première entourée car je n'ai pas l'habitude
d'avoir de semblables retours

les demandes ayent dépassées de beaucoup
les proportions ordinaires ^{de l'annee} sans le 2^{me} contremetier
je me trouvais au moment de votre commandé
~~me faire faire faire une magazinie~~ ~~de~~ au contraire
plus de 80 qui m'avaient demandé vos voulus que
je suis obligé de satisfaire en partie du Maréchal
aux usages je fais depuis longtemps des affaires
montrant
nos usages sont presque terminés pour l'apprécier de
comptabiliser la somme versée à M. a fait faire est pour
elles ne vous dont pas utiles
meilleur si vous renoncez à ouvrir pourriez faire
reparoir à la partie de la marchandise qu'il me le déter-
par le moyen de courrier par monsieur